

IMMIGRATION: L'INSEE AURAIT-T-ELLE PEUR DES CHIFFRES?

Jessica Thomas - Marianne Mercredi 22 Juillet 2009

Dès qu'il s'agit d'immigration, l'Insee fait le gros dos: Non, crie-t-elle, cachez ces chiffres que je ne saurais voir! Mais des chiffres sortent malgré tout. Et ils sont assez inattendus. Attention, données sensibles...

Un couloir sombre, une porte anodine, une pièce mal éclairée, un placard insoupçonné, et là : des chiffres. Soigneusement planqués par l'Insee. Parce qu'ils lui font peur : 37% de jeunes d'origine étrangère en Ile-de-France, plus de 60% dans une vingtaine de villes, explosion du nombre de jeunes originaires d'Afrique sub-saharienne, proportion de jeunes d'origine étrangère en très forte hausse dans l'ouest de la France...

Attention ! Cela ressemble étrangement à des statistiques ethniques ! Et ça, on n'y touche pas. Le 14 juillet dans [Le Monde](#), Hervé le Bras, démographe, affirme l'inefficacité et l'inutilité des statistiques ethniques. En tous cas, à court terme. Il craint surtout un effet pervers à long terme : habituer les Français à penser en terme de races. Ou plutôt, légitimer cette tendance, « d'autant plus facilement qu'elle existe déjà à l'état latent. » Le [débat](#) n'est donc pas clos, il est béant. Plaie ouverte, terrain glissant. On détourne les yeux.

Peu importe. Ténus, imperceptibles, ces chiffres sont là. Et s'ils sont là, c'est grâce à l'Insee. Même si ça l'emmerde.

Et ça, Michèle Tribalat et Bernard Aubry, les auteurs de l'étude, en savent quelque chose. « *On a voulu rester sobre pour ne pas choquer les sensibilités de l'Insee, pour que ce soit publiable par eux mais ils ont pas envie de le traiter. Toute nouvelle avec des infos de type forte concentration au delà de ce qu'on aurait pu imaginer, l'Insee préfère ne pas informer plutôt que de risquer de publier une nouvelle sensible. Par peur de réveiller le racisme en France* », déplore Michèle Tribalat. Qu'importe, l'étude paraît ailleurs, dans le numéro de juin de la revue [Commentaire](#).

Un petit exemple des chiffres que l'étude met en lumière.

Tableau 2

Plus fortes proportions de jeunes d'origine étrangère en 1968 et en 2005

1968	Pyrénées-Orientales	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Moselle
Toutes origines	33,2	25,6	24,4	25,2
Europe du Sud	29,2	15,3	10,2	14,1
Maghreb	3,1	6,3	10,8	2,4
Afrique noire	0,0	0,3	0,3	0,1
Turquie	0,0	0,2	0,6	0,0

2005	Seine-Saint-Denis	Paris	Val-de-Marne	Val-d'Oise
Toutes origines	56,7	41,3	39,9	37,9
Europe du Sud	4,0	4,0	5,5	4,8
Maghreb	22,0	12,1	13,2	13,0
Afrique noire	16,0	9,9	10,8	9,1
Turquie	2,7	0,6	1,2	3,1

Source : Insee, fichier SAPHIR.
Champ : 0-17 ans.

L'Insee, tentaculaire, ne peut pas contrôler absolument tous ses fichiers. Et dans un petit bout de bureau à Strasbourg, Bernard Aubry a confectionné le fichier Saphir. Un fichier historique des recensements qui permettait d'harmoniser les données, « sans rupture, sur une longue période, sans se préoccuper de l'espace géographique et des CSP... Une mine », se souvient Michèle Tribalat. « C'était un fichier hiérarchisé, avec un niveau familial et individuel. On pouvait faire des liens entre le niveau enfant et le niveau famille. Et donc, s'intéresser aux jeunes de moins de 18 ans avec au moins un des parents immigré. » Ce sont eux que Michèle Tribalat et Bernard Aubry ont nommé les jeunes d'origine étrangère. « Ce qui m'a étonné le plus, c'est ce mouvement vers l'ouest. Il était pas perceptible. Pour l'Ile de France, on savait qu'on allait trouver des concentrations très fortes. Mais ça, on n'avait aucun élément pour le voir. Alors, on avait d'autres projets, pour creuser... Mais on est tombé en rade. »

Ce fichier a été mis à jour jusqu'en août 2008. Et puis... Et puis Bernard Aubry a pris sa retraite. Et l'Insee a reconquis l'Alsace, laissant Saphir se perdre dans les limbes kafkaïennes de l'Institut. « Ce fichier doit exister quelque part à l'Insee Strasbourg mais hors d'usage. Aujourd'hui, on peut savoir si les personnes sont nées en France ou à l'étranger mais on ne sait pas où. Ce qu'on a fait nous ne peut plus être fait. C'est foutu. »

C'est que l'Insee a peur des chiffres... (le comble, pour l'institut de la statistique !) Alors, il tente de cacher tout ça sous un tapis... Mais, comme le soupire Michèle Tribalat, « ce ne sont pas des bâtons de dynamite », ce sont des chiffres. Et d'une façon ou d'une autre, ils se faufilent et sortent du tiroir. Car les chiffres ne se rangent pas, ils se publient. Même s'ils risquent de faire débat.

INUTILES STATISTIQUES ETHNIQUES LUTTER AUTREMENT CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Le Monde 15.07.2009 Hervé Le Bras

Fin mars, Nicolas Sarkozy a nommé commissaire à la diversité le chef d'entreprise Yazid Sabeg. Dans la foulée, ce dernier a créé un comité chargé de rendre, fin juin, un rapport « scientifique » sur la mesure de la diversité, donc de définir les conditions d'une statistique ethnique. Un comité lui-même sur mesure : ses quelques membres scientifiques, tous favorables à une statistique ethnique, voisinent avec une majorité de représentants du patronat souvent proches de l'Institut Montaigne, qui promeut une « charte de la diversité ». Premier grain de sable, le Haut Conseil de l'intégration (HCI), inquiet de cette orientation, a constitué un groupe informel, au début du mois d'avril, pour parer à d'éventuelles dérives : entre les communautés ethniques souvent évoquées par Sabeg et l'intégration, il y a en effet un hiatus, pour ne pas dire une contradiction. Second grain de sable : pour restaurer la diversité des opinions, vingt-deux scientifiques connus pour leurs travaux sur la discrimination et la nature des statistiques ethniques ont constitué une commission indépendante, la Carsed. Ils ont travaillé sous la forme d'une commission fantôme, avec des auditions telles

celles du comité Sabeg et un rapport à rendre à la même période que ce dernier, fin juin.

Face à cette opposition, les responsables du comité Sabeg ont abandonné et récusé le terme de « statistiques ethniques » au profit d'une mesure du « ressenti d'appartenance » par lequel les personnes seraient invitées à exprimer librement et en détail leur appartenance. Cette pirouette de langage ne doit pas tromper, car il faudrait tôt ou tard classer ces « ressentis d'appartenance » dans des catégories qui seraient nécessairement inspirées par des considérations ethnoraciales. La mesure de la diversité serait alors constituée par les effectifs de ces catégories ethnoraciales, donc par une statistique ethnique.

A la mi-juin, les cartes ont été rebattues. Empêtré dans ses contradictions, le comité Sabeg a reporté à septembre la remise de son rapport. Devant le Congrès, Sarkozy a repoussé la discrimination positive et a insisté sur la lutte pour l'égalité. Est-ce un hasard ? Le 24 juin, la liste des membres du nouveau gouvernement ne comprenait plus le nom de Sabeg, oublié rectifié peu après. Le 29 juin, la Carsed présentait son rapport sous forme d'ouvrage, comme prévu, malgré la défaillance du comité Sabeg. Le 30 juin, le président du HCI diffusait un communiqué de soutien au rapport de la Carsed. En vingt courts chapitres, ce rapport discute les principales problématiques de la lutte contre les discriminations :

- La lutte contre les discriminations passe par la lutte contre les discriminateurs et non pas par un regard doloriste sur les discriminés.
 - Il existe actuellement de nombreuses sources qui peuvent être utilisées pour étudier les discriminations (échantillon permanent de l'Insee, enquêtes emploi, par exemple). Inutile d'ajouter des enquêtes ethnoraciales.
 - Etudier une question ne signifie pas qu'on la résout. De nombreuses études sur les inégalités sociales ont été effectuées en France. Pourtant, les inégalités augmentent depuis dix ans.
 - Il est impossible de produire des catégories ethniques sérieuses. A peine un groupe communautaire est-il nommé que sa diversité devient manifeste. Où classer, en outre, ceux qui descendent d'unions mixtes, fréquentes en France ?
 - Si le gouvernement veut lutter contre les discriminations, il a l'embarras du choix : publier les décrets d'application du CV anonyme, renforcer les pouvoirs de la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde), généraliser les testings, hâter les procès en discrimination qui traînent en longueur...
 - On cite souvent le cas des statistiques de la race aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. On doit aussi s'intéresser aux conséquences des classifications ethniques, raciales ou communautaires utilisées par l'Afrique du Sud, la Yougoslavie, le Rwanda ou la Russie.
 - Le plus grave n'est pas l'inefficacité de statistiques ethniques à court terme, mais leur effet pervers à long terme. En nommant des groupes ethniques et raciaux, les instances officielles les légitimeraient et habitueraient les Français à penser en ces termes, puis, à la longue, à se définir de cette manière d'autant plus facilement que cette tendance existe déjà à l'état latent.
- Reste une question : la fraction du patronat qui souhaite une mesure de la

diversité n'ignore pas ces arguments. Pour quelles raisons défend-elle alors des statistiques ethniques ? Deux hypothèses. La première s'inspire des réticences du patronat devant les actions de groupe : les procès en discrimination sont une menace pour les grandes entreprises, car ils ternissent leur réputation et coûtent cher. Pour les canaliser, des labels officiels de bonne conduite seraient instaurés et peut-être une reprise en main de la Halde.

La seconde hypothèse est plus générale et plus cynique. Elle a été bien décortiquée par l'universitaire américain Walter Benn Michaels dans son livre *La Diversité contre l'égalité* (Ed. Raisons d'agir, 155 p., 7 €). Promouvoir la diversité ne coûte guère à l'entreprise puisqu'il s'agit de permuer les personnes, tandis que la lutte contre les inégalités est onéreuse : ajustements cosmétiques contre réformes structurelles.

Ces motifs devraient perdurer. Malgré le rejet des statistiques raciales par le Conseil constitutionnel, malgré le rejet par la commission Veil d'une introduction de la diversité dans la Constitution, malgré le récent discours devant le Congrès, les partisans des statistiques ethniques reviendront vraisemblablement encore à la charge. La Carsed a montré qu'une initiative scientifique et indépendante pouvait s'opposer à leurs desseins.

Hervé Le Bras

MICHELE TRIBALAT : « LES POUVOIRS PUBLICS RELATIVISENT L'IMMIGRATION »

Les Yeux grands fermés, de la démographe Michèle Tribalat, risque de susciter de vives empoignades. Pourfendant les idées reçues et un angélisme antiraciste de bon ton, la chercheuse analyse de manière iconoclaste le problème sensible de l'immigration.

Extrait de lexpress.fr

Vous avez intitulé votre livre Les Yeux grands fermés. Pourquoi?

Ce titre suggère que l'on s'évertue à ne pas voir. Attitude qui concerne les flux migratoires, mais aussi [les populations immigrées](#) et leurs descendants. En matière de flux migratoires, les seules informations dont dispose la France portent sur les entrées d'étrangers en provenance d'un pays hors de l'Espace économique européen [EEE]. Nous ne disposons d'aucun chiffre sur leurs sorties. Et nous ignorons tout autant les entrées et sorties de Français ou d'Européens de l'EEE. De la même manière, nous sommes dans l'incapacité de connaître le niveau éducatif des arrivants sur une base régulière. Le chiffre le plus couramment avancé pour parler d'immigration est celui du [solde migratoire](#), qui est censé faire la balance entre toutes les entrées et toutes les sorties et qui provient d'une estimation « au doigt mouillé ». Il a l'avantage d'être de petite taille par rapport au flux d'entrées d'étrangers, dont on parle ainsi de manière indirecte.

Par quel moyen serait-il possible d'établir une estimation plus rigoureuse?

Les pays du nord de l'Europe disposent de bons registres de population. C'est un système coûteux à mettre en place et pas forcément très populaire. La question a

été débattue au Royaume-Uni, où l'estimation des flux est fondée sur une enquête aux frontières jugée insatisfaisante. Le coût de l'opération, notamment, semble dissuasif. A la question des flux s'ajoute celle de la mesure et de l'étude des populations d'origine étrangère. Si l'on fait la comparaison avec les pays du nord de l'Europe, dans lesquels l'immigration étrangère est un phénomène beaucoup plus récent, de faibles efforts ont été réalisés en France, et très tardivement.

Qui connaît l'existence du fichier Saphir en France?

Les outils utiles ne sont pas forcément développés comme ils devraient l'être. L'accessibilité des données, lorsqu'elles existent, est réduite. Prenons un exemple: un rapport du [Conseil d'analyse économique \[CAE\]](#) sur l'impact économique de l'immigration, rédigé par Gilles Saint-Paul, a été remis en mai 2009 à Eric Besson dans le silence le plus complet. Cette étude comporte un texte sur l'évolution des concentrations « ethniques » en France dont la date la plus récente est... 1990! Parallèlement, Bernard Aubry et moi-même avons publié une évolution des concentrations entre 1968 et 2005, sans beaucoup plus d'écho, à partir d'un [fichier nommé Saphir \(ici en pdf\)](#), développé par Bernard Aubry à l'Insee Alsace. Qui connaît l'existence du fichier Saphir en France?

On chercherait donc à rassurer les Français en leur cachant les vrais chiffres de l'immigration?

Pouvoirs publics, médias, experts n'inventent pas des chiffres, mais ils privilégient les instruments qui relativisent l'immigration et présentent ses effets sous un jour favorable ou, lorsque ce n'est pas possible, qui mettent les immigrés ou leurs descendants en position de victimes. Dans notre pays, on semble plus préoccupé par l'effet de l'information que l'on diffuse que par la réalité qu'elle recouvre. Un climat antiraciste joue, qui incite à la prudence: on cherche à éviter d'alimenter les craintes des Français et à améliorer leur opinion sur l'immigration. Dans notre époque mondialisée, l'immigration apparaît comme une fatalité. Autant la présenter sous un jour favorable.

Pourtant l'immigration est, selon de nombreux observateurs, utile à notre économie?

C'est ce que l'on nous martèle de tous côtés, mais je n'ai pas lu beaucoup d'études traitant de la question en France. Cette insistance contraste avec le silence assourdissant qui a accueilli le rapport du CAE, silence qui montre le peu d'intérêt pour la réalité, ou tout au moins pour un diagnostic éclairé. Et les études qui sont disponibles, souvent réalisées aux Etats-Unis ou au Royaume-Uni, ne mettent pas en avant une augmentation décisive du produit intérieur brut [PIB] par habitant due à l'immigration. Que le PIB s'accroisse avec le nombre de travailleurs (au moins en période de croissance) n'est pas une grande nouvelle. Mais très peu semble revenir aux natifs et aux immigrés déjà présents.

Qu'en est-il des salaires?

Les nombreuses études étrangères s'accordent généralement pour constater un effet négatif sur les plus bas salaires lorsque l'immigration est faiblement qualifiée. Les nouveaux immigrés entrent en concurrence avec les salariés peu qualifiés déjà présents, dont les immigrés, et font baisser les salaires. Une enquête britannique a testé l'effet de l'immigration récente de travailleurs des pays de l'Est, en particulier de travailleurs polonais. Ces immigrés étaient plutôt

bien qualifiés mais se sont déclassés sur le marché du travail britannique et ont concurrencé les salariés les moins bien payés. En France, l'immigration n'est pas très qualifiée, un peu plus de 40% de sans-diplôme dans le flux de 2006 (1). Elle est, par ailleurs, très dépendante des liens familiaux tissés avec des étrangers. L'immigration familiale a changé: elle n'accompagne plus à distance, comme autrefois, le flux d'entrées de travailleurs. Elle comprend désormais des unions dites mixtes entre Français et étrangers, dans lesquelles le conjoint français est bien souvent d'origine étrangère. Ces unions ouvrent ainsi un droit à immigrer à un étranger qui vient du même pays que celui des parents de son conjoint français.

Si l'immigration n'a que peu ou pas d'effets économiques, est-elle nécessaire pour l'équilibre démographique de la France, comme l'affirment certains de vos collègues?
On entend effectivement souvent cet argument. Il provient d'un raisonnement purement quantitatif qui, poussé à l'extrême, nécessiterait des flux insoutenables. Tout dépend de la facilité de ces immigrés à occuper un emploi, emploi qui dépend lui-même de leur qualification. Cependant, toutes les études -souvent étrangères- concernant l'impact de l'immigration sur les finances publiques mettent l'accent sur un point: l'immigration, même qualifiée, ne pourra jamais rétablir à elle seule l'équilibre des finances publiques.

Revenons au rapport de Gilles Saint-Paul. Pourquoi, selon vous, a-t-il eu si peu d'écho?

Ce document mettait en évidence la faiblesse de l'argument économique pour justifier l'immigration. Il critiquait, notamment, la gestion fine par l'Etat des métiers sous tension; ces professions qu'on ouvre à l'immigration quand on considère administrativement, au seul vu d'un ratio, qu'il n'y a pas suffisamment de postulants. Cette politique empêche le marché du travail de se tendre suffisamment pour que les salaires augmentent. C'est tout bénéfique pour les employeurs, pour les consommateurs et les utilisateurs des services fournis. Le rapport de Gilles Saint-Paul a été soigneusement enfoui dans un tiroir et oublié parce qu'il contestait précisément cette justification économique de l'immigration. Il était, de toute évidence, trop dérangeant.

Pour le gouvernement?

Oui. Pour le gouvernement, qui veut se montrer très actif dans la maîtrise de l'immigration et se dit que, s'il n'y arrive pas vraiment, il est préférable d'en donner une image positive. Pour la presse, aussi, car ce rapport posait la question de l'intérêt économique de l'immigration, souvent repris dans les journaux sans aucune vérification. J'attends d'un argument qu'il trouve des justifications tangibles. Dans d'autres pays, ces questions donnent lieu à un débat scientifique et dans l'opinion publique. On ne trouve pas, comme chez nous, une seule position légitime, celle de l'éloge.

N'est-ce pas par crainte d'une récupération politique par l'extrême droite?

Si l'on ne doit pas savoir pour que Le Pen ne sache pas non plus, alors je trouve cela inquiétant. Pour moi, l'ignorance représente le danger maximal. Et puis, en étudiant mieux le phénomène migratoire, peut-être aurions-nous de bonnes surprises ou pourrions nous remettre en question des idées toutes faites. Car, souvent, on ne voit dans les chiffres qu'un moyen de conforter une opinion

préalable. Ainsi, quand j'ai estimé, il y a quelques années, à un peu moins de 4 millions le nombre de personnes susceptibles d'être musulmanes d'après leur filiation, ce chiffre n'a guère été repris car une sorte de consensus s'était établi autour de l'estimation de 5 à 6 millions, estimation dont la fabrication était absolument « intraçable ».

Un débat sur l'immigration est donc impossible?

Il est difficile. C'est sans doute en partie lié au passé (colonisation, Shoah...). Je crois aussi que nous n'avons pas, comme les Anglo-Saxons, le culte de la libre expression. Ce n'est pas, chez nous, une question fondamentale. Au Royaume-Uni, par exemple, même si le débat est virulent, des positions divergentes peuvent s'exprimer. En France, s'interroger sur les bienfaits annoncés comme inévitables de l'immigration, c'est déjà pécher. Etre en faveur d'une politique migratoire plus restrictive est forcément répréhensible. On fait alors immédiatement partie des « méchants » qui ne veulent pas accueillir des malheureux, et l'accusation de racisme n'est jamais bien loin. Nous n'avons pas le goût de la vérité. Du coup, le débat est monopolisé soit par l'extrême droite, qui clame qu'il faut fermer les frontières, soit par ceux qui pensent que l'ouverture totale des frontières est notre destin. Les deux positions étant totalement chimériques.

Si, comme vous le dites, on reste dans le faux-semblant et le demi-mensonge, ne doit-on pas craindre une réaction violente de la population?

Tout dépend de son degré d'irritation. Aux Pays-Bas, par exemple, nous avons assisté à l'émergence du [phénomène Pim Fortuyn](#). On y a souvent vu une montée en puissance de l'extrême droite, alors que [Paul M. Sniderman et Louk Hagendoorn](#) (3) ont montré que cela traduisait, en fait, un mécontentement surgi du coeur de la société. La réaction a touché des gens plutôt tolérants sur la question de l'immigration, qui n'avaient pas une vision négative de l'islam mais qui rejetaient certaines pratiques sociales des musulmans.

La création du ministère de l'Immigration est-elle une avancée?

Elle a, certes, permis de regrouper des secteurs travaillant sur les questions de l'immigration. Pourtant, une certaine opacité demeure. Une nouvelle application informatique va ainsi être mise en service pour la gestion du fichier des titres de séjour, à partir duquel il faudra établir les chiffres de l'immigration chaque année. Mais ladite application a été conçue sans intégrer l'avis de son principal utilisateur extérieur, Xavier Thierry, chercheur à [l'Ined](#). J'ai moi-même participé à un diagnostic sur la précédente application informatique, et je crains que l'on n'ait toujours pas pris en compte l'étendue des usages statistiques de ce fichier, comme c'était déjà le cas.

(1) Selon l'enquête « Parcours et profils des migrants... », Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques. (3) *When Ways of Life Collide*. Princeton University Press, 2007.

Michèle Tribalat

Démographe, directrice de recherche à l'Institut national d'études démographiques (Ined), elle est l'auteure de nombreux ouvrages. 1995 *Faire France*, Une enquête sur les immigrés et leurs enfants (La Découverte). 1996 *De*

l'immigration à l'assimilation. Enquête sur les populations d'origine étrangère en France (La Découverte).1998 Avec le politologue Pierre-André Taguieff, Face au Front national, Arguments pour une contre-offensive (La Découverte).1999 Dreux, voyage au coeur du malaise français (Syros). 2002 Avec Jeanne-Hélène Kaltenbach, La République et l'Islam, Entre crainte et aveuglement (Gallimard)